

PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Avis d'enquête publique

Préalable à l'autorisation unique loi sur l'eau au titre de l'ordonnance 2014-619 du 12 juin 2014 concernant l'aménagement du cours d'eau Naugarède sur la commune de Blanquefort sur Briolance

Une enquête publique sur le sujet précité est ouverte sur la commune de Blanquefort sur Briolance **du jeudi 01 septembre 2016 inclus au vendredi 30 septembre 2016 inclus.**

Les pièces du dossier et un registre d'enquête, seront déposés en mairie de Blanquefort sur Briolance, pendant **30 jours, du jeudi 01/09/2016 inclus au vendredi 30/09/2016 inclus**, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi 8h-12h) et consigner ses observations sur le registre précité.

Celles-ci pourront également, pendant la même période, être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur à la mairie de Blanquefort sur Briolance.

Monsieur Jacques SAUVAGE, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Blanquefort sur Briolance :

- le jeudi 01 septembre : 09h00- 12h00
- le mercredi 14 septembre : 09h00- 12h00
- le vendredi 30 septembre : 09h00- 12h00

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à la DDT de Lot et Garonne, en mairie de Blanquefort sur Briolance ainsi que sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne.

À l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation unique loi sur l'eau par arrêté d'autorisation ou de refus. Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser à M. Wilhelmus Angenant, Domaine de Naugarède, 47500 Blanquefort sur Briolance.

Agen, le **09 AOUT 2016**

Pour le Préfet absent,
le Secrétaire Général,



Jacques RANCHERE